

Procès-verbal de la Séance du 15 avril 2026 à 20 heures 00 minutes

Quorum : 8

L'an deux mil vingt-six, le 15 avril à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 10/04/2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Emmanuel FAURE, Maire de PUYMIROL.

Après ouverture de la séance, Angélique DRISS a été élue au poste de Secrétaire de séance.

Présents :

FAURE Emmanuel Maire, TOLBA Selma, CROSETTA Raymond, MARQUANT Karine, VIDAL Jean-Michel, Adjoints, BIRON Véronique, CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, DRISS Angélique, GADAIL Anne-Marie, MUNCH Laure, PERIGNON Marie-Salomé, SALABERT Sébastien, TOUTOU Patrick

Procuration(s) : PLEWA Jordan à FAURE Emmanuel

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme Angélique DRISS

Président de séance : M. Emmanuel FAURE

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du 31 mars 2026
2. Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025
3. Affectation des résultats 2025
4. Désignation des délégués auprès du SIVU Chenil Fourrière 47
5. Décisions du Maire
6. Questions diverses

1 – Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2026

VOTE : adopté à l'unanimité

2 – D-2026-019 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil municipal du CFU constitue l'arrêt des comptes.

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu :	1 768 451.20
	Réalisé :	665 408.52
	Restes à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	1 768 451.20
	Réalisé :	1 417 756.75
	Restes à réaliser :	0.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu :	1 391 080.09
	Réalisé :	1 083 976.92
	Restes à réaliser :	0.00

Recettes	Prévu :	1 431 337.77
	Réalisé :	1 557 615.29

RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	752 348.23
Fonctionnement :	473 638.37
Résultat global :	1 225 986.60

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dressé conjointement par le Maire et le comptable public.

VOTE : adoptée à l'unanimité

3 – D-2026-020 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	132 009.60
- un excédent reporté de :	341 628.77
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	473 638.37
- un excédent d'investissement de :	752 348.23
- un solde des restes à réaliser de :	0.00
soit un excédent de financement de :	752 348.23

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCEDENT	473 638.37
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	120 150.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	353 488.37
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :	752 348.23

VOTE : adoptée à l'unanimité

4 – D-2026-021 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVU CHENIL FOURRIÈRE 47

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au SIVU Chenil Fourrière 47 afin d'y représenter la commune,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉSIGNE**
 - M. D'HONNEUR Jean-François en qualité de délégué titulaire
 - M. TOUTOU Patrick en qualité de délégué suppléant

VOTE : adoptée à l'unanimité

5– Décisions du maire

Néant

6- Questions diverses

- Affiliation obligatoire des élus locaux au régime général
- Communication au conseil des indemnités qui ont été versées en 2025 aux élus de la commune.

à 20h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée

Les délibérations prises lors du Conseil municipal du mardi 15 avril 2026 :

- D-2026-019 : Vote du CFU 2025
- D-2026-020 : Vote de l'affectation des résultats 2025
- D-2026-021 : Désignation des délégués au SIVU fourrière

Présents :

M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, M. PLEWA Jordan, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

Le Secrétaire de séance,

Fait à Puymirol
Le Maire,

